

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le 28 janvier 2020, à laquelle sont présents :**

**MM. Marcel Alexander, Nicholas Borne, Michel Demers, Ray Khalil et Raymond Talbot (via *facetime*), étant tous les administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Participent également à la réunion :**

- **Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL**
- **Mme Valérie Lachapelle, coordonnatrice administration et comptabilité, CCSL**
- **Me Ève-Marie Le Fort, avocate**

---

**CA-2020-01-28/001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que modifié par le retrait du point 3.2 *Adoption du plan de maintien d'actifs* comme point de décision pour être discuté en fait saillant. Le point 3.3 est donc renuméroté à 3.2.

(Réf : 1.1)

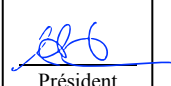
---

**CA-2020-01-28/002**

**RÉVISION DU PROTOCOLE CITÉ-VILLE**

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

De créer un comité spécial en lien avec la révision du Protocole Cité-Ville. Ce comité spécial ayant comme mandat de discuter avec la Ville de la révision du Protocole, est composé de la Directrice générale, du Président du Conseil d'administration et/ou de Michel Demers, administrateur et de la conseillère juridique de la Corporation, Me Eve-Marie Le Fort. Le comité devra

  
Président

faire rapport au Conseil d'administration et l'informer régulièrement de l'avancement des discussions avec la Ville de Laval. Le Protocole révisé étant sujet à l'approbation du Conseil d'administration.

(Réf : 2.2)

---

**CA-2020-01-28/003**

APPROBATION DU PROCEÈS-VEBAL DE LA  
RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17  
DÉCEMBRE 2019

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE  
ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil  
d'administration tenue le 19 novembre 2019.

(Réf : 3.1)

---

**CA-2020-01-28/004**


ADJUDICATION D'UN CONTRAT À INDIGO PARC  
CANADA INC. EN LIEN AVEC L'APPEL D'OFFRES  
CCSL-202001-01-GESTION DU STATIONNEMENT  
SECTEUR COMMUNAUTAIRE DE LA PLACE BELL

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET  
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'adjudication d'un contrat à Indigo Parc Canada pour le contrat CCSL-202001-01 - Gestion du stationnement secteur communautaire de la Place Bell pour un montant maximal de 616 707.75\$ avant taxes, pour une durée potentielle de trois ans. La première année est estimée à 198 090.00 \$, la deuxième à 205 360.50\$ et la troisième à 213 257.25\$. Indigo Parc Canada étant le seul soumissionnaire et ayant déposé une soumission conforme.

(Réf : 3.2)

---

  
Président

CA-2020-01-28/005

LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 14h04.

(Réf : 5.0)



---

Marcel Alexander, président  
COPIE CONFORME  
CA 28 JANVIER 2020